

BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne. RÉCLAMES : 25 centimes la ligne. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX : 22 rue Nain, au bureau du journal, rue Nain, 1 ; A Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée ; A Paris, chez M. Hava, Laffitte-Bullier, 4, place de la Bourse, 8 ; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 45, 7 38, 9 38, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Monsieur, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 22, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 40, 6 53, 8 03, 9 41, 11 23, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02. Monsieur à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 10, 9 10.

BOURSE DE PARIS

DU 5 MAI

3 0/0	54 15
4 1/2	78 50
Emprunt 1871	86 05
Emprunt 1872	88 45

DU 6 MAI

3 0/0	54 20
4 1/2	78 20
Emprunt 1871	86 05
Emprunt 1872	88 60

ROUBAIX, 6 MAI 1875

Chronique politique

Selon ce que l'on nous écrit ce matin de Paris, l'on s'est montré fort inquiet à l'Élysée de l'attitude prudente, habile et profondément politique prise samedi par la majorité de la commission de permanence. C'est la seconde fois qu'on veut l'attirer dans le piège ; qu'on veut le forcer, en quelque sorte, à prononcer une parole maladroite ; c'est la seconde fois que la commission y résiste. Le fait a eu d'autant plus d'importance aux yeux de M. Thiers que le silence de samedi était le résultat d'une entente préalable. Et depuis lors, les journaux officieux ne parlent plus que de conspiration, de coalition, d'intrigues, de guerre d'embuscades toutes choses qui montrent combien il importe que la majorité fasse une étude préalable de la situation et adopte un plan de campagne dont personne ne devra se départir.

Il semble que, depuis samedi, il y ait de nouvelles irrésolutions dans l'attitude de la présidence. Nous le concluons d'un article de la *République française* qui, de nouveau, sent le besoin de montrer les dents.

« Par une singulière anomalie, dit-elle, ce gouvernement qui est si fort, semble se complaire à paraître faible et pusillanime. De là, le trouble des intelligences. Si M. Thiers voulait ! dit-on partout. Et l'on a raison. A quoi les factieux, avec une effronterie sans mesure, répondent : Mais que peut donc vouloir M. Thiers contre la souveraine Assemblée de Versailles ? — Ce qu'il peut vouloir, Messieurs les Monarchistes ? Il peut vouloir dire, dès la rentrée, que la dissolution est faite, dans sa pensée à lui, comme dans celle de la France ; que les élections auront lieu aussitôt que l'étranger aura vidé le territoire, et que c'est là le seul moyen de mettre fin aux angoisses de la nation. Voilà ce que M. Thiers peut vouloir. Ce n'est pas un coup d'Etat, cela, ce n'est pas une usurpation, un crime ; c'est tout simplement du bon sens et de la raison. Il est vrai que M. Thiers aime assez à relever le bon sens et la raison par une petite pointe de ruse et d'habileté, et c'est là ce qui le rend si perplexe, si hésitant. Il cherche des ruses et des finesses au lieu d'aller droit devant lui. Pendant ce temps-là, ne comprenant rien à tant d'habileté, la nation s'impacientie et s'exalte... M. Thiers n'a pas raison ; s'il persiste, il le verra bien ! »

Ainsi, M. Thiers — et cela est profondément vrai — cherche des ruses et des finesses. Mais, quand on lui donne le conseil d'aller droit devant lui, on

lui donne un conseil impraticable. Le jour où M. Thiers se démasquera, il sera perdu. Les gens de la *République*, veulent l'y pousser, parce qu'ils sont pressés et poussés aussi ; c'est pourquoi ils mettent en avant l'éventualité d'un soulèvement. Qu'ils essaient donc !

La *Gazette de France* avait publié un long article sur la *République française* et la Banque de France. Le journal de M. Gambetta félicite de répondre « à cette vieille feuille, type de médisance, et prise en flagrant délit d'organisation de panique », mais ne veut cependant pas perdre tout à fait l'occasion de « renvoyer à l'école un sacristain qui veut parler d'affaires ». — Il est certain que nous autres « sacristains » nous n'entendons guère les affaires à la façon du dictateur et de ses délégués, dont nous connaissons trop, hélas ! les procédés en fait de marchés.

Le *Corsaire* adresse lui aussi, quelques aménités au *Soir*. Cet officieux apprenant que le *Corsaire* et la *République française* défendaient des gens arrêtés dans un comité de la rue Sedaine qualifie ces deux journaux d'organe de la démagogie bonapartiste. Jugez si tant d'audace pouvait rester impunie. Le *Corsaire* répond donc du haut de sa dignité blessée :

« Ce serait en vain que nous essaierions de faire comprendre au *Soir* à quels sentiments de fierté et de justice obéissent les journaux qui réclament en faveur d'adversaires politiques frappés de mesures arbitraires et rigoureuses, et dont le premier soin serait, s'il arrivaient au pouvoir de supprimer leurs défenseurs de la veille. Ce sont là des sentiments qu'il ne faut pas demander aux officieux. »

Quelle générosité ! quelle noblesse, quelle grandeur d'âme ! Vous avait fait, continue-t-il, pour les individus de la rue Sedaine ce que nous ferions pour tout le monde, ce que nous ferions pour M. Pessard, si demain on l'arrêterait en compagnie des débris de la garde impériale, dont il fut le fibre, et de ses amis MM. Duvernois, Dusautoy et Tarbé dont le bonapartisme n'est pas plus suspect que celui de MM. Jules Aunigué et Coindat. »

Enfin de l'ensemble des journaux, des nouvelles, des correspondances, il faut conclure qu'il y a tout à craindre de la part de M. Thiers. Il n'est pas certain que le président de la République ait même une vue bien nette des choses, et n'ait pas une présomption démesurée de sa valeur et de sa vigueur. Il écoute M. de Girardin qui vient lui donner à chaque instant des conseils sophistiqués, et si M. Moreau, par exemples, député et syndic des agents de change, demande à l'entretenir de la situation des affaires, il le fait introduire et passe une heure à lui raconter tous les cancanes de journaux, tous les mots plus ou moins authentiques tenus sur son compte, si bien que l'interlocuteur se retire navré de la situation des affaires et plus navré de celle du président.

Nouvelles du jour

Le comité central électoral républicain de Lyon, a accepté MM. Ranc et Guyot. Le premier a obtenu 264 voix, et M. Guyot 243.

Le roi de Naples est allé faire visite à M. Thiers.

Le *Petit Moniteur* apprend de source sûre que la nouvelle clause du traité d'évacuation concernant Verdun a été rédigée et signée.

Le général Ladmirault a passé dimanche, en revue, au Champ-de-Mars, plusieurs divisions de l'armée de Paris.

Un journal avait dit que sur les 700 lettres qui arrivent tous les jours à la présidence le total des menaces de mort adressées à M. Thiers se figure pour 20 par jour. Depuis deux ans, dit le *Bien public*, il n'a pas été reçu plus de 20 lettres de menaces et après enquête on a reconnu que c'était le chantage ou la spéculation qui les avait inspirées.

L'affaire des troubles de Rivesaltes sera confiée à l'autorité militaire qui la revendiquera en vertu de la loi sur l'état de siège.

La lettre de M. Casimir Périer.

Le *Temps* et la *France* publient une lettre de M. Casimir Périer exposant ses vues sur la situation présente et sur les projets de fusion proposés au groupe qu'il préside. Après avoir exprimé le vœu de voir ses convictions désormais partagées par un plus grand nombre de ses collègues, M. Casimir Périer s'exprime ainsi :

« L'impossibilité de rétablir une monarchie, quelle qu'elle soit, est évidente, car ce ne sont pas des questions de personnes qui divisent les partisans de la monarchie, mais des principes irréconciliables. L'accord est jusqu'à un certain point possible dans l'opposition, dans les résistances à des périls communs ; il ne le serait pas dans l'action politique et dans le gouvernement. »

Malgré des manifestations qui ont inquiété les esprits, la grande majorité du pays redoute les violences et connaît l'impuissance du radicalisme. Elle ne veut pas plus se laisser entraîner à l'anarchie, qu'elle ne croirait trouver un remède dans des mesures de réaction. Cette majorité, que son passé, ses instincts feraient peut-être incliner plus vers la monarchie que vers la République, comprend dans son bon sens que la République offre seule, à l'union des conservateurs, un terrain sur lequel il n'y a ni vainqueurs ni vaincus et qui permet à tous de concéder leurs efforts pour préserver ce qui doit être préservé, reconduire ce qui est ébranlé, sans sacrifice de conscience de la part de ce qui ce soit.

Le pays souhaite donc la fin d'un régime provisoire et précaire ; il appelle de ses vœux des institutions qui donnent au gouvernement la force dont il a besoin pour rassurer les intérêts pour une politique claire et ferme. L'avenir inspirera plus de confiance quand des pouvoirs publics mieux organisés ne seront plus exposés à être mis chaque jour en question et que tout ne paraîtra pas reposer sur la tête d'un homme.

Ayez donc le courage de chercher dans des voies nouvelles ce port de salut

que la France a vainement cru trouver dans des révolutions successives tournant toujours dans le même cercle.

Si ce sont là des illusions, — car nous ne prétendons pas à l'infaillibilité, — du moins avons-nous le droit de dire et avons-nous prouvé par notre conduite, comme nous le prouverons encore, que ce n'est point à notre programme que fait défaut la netteté et la franchise. On peut le trouver chimérique. Il n'est pas possible de lui reprocher l'équivoque et les compromis. »

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 5 mai.

Les officieux ne cessent de nous répéter que M. Thiers, malgré les élections radicales et communardes, est toujours calme et plein de confiance. Il devrait bien communiquer son calme et sa confiance au monde politique et finance. Les inquiétudes sont générales et vont toujours en augmentant. A la Bourse, entre la liquidation fin mars et celle fin avril, il y a sur l'emprunt une baisse de plus de trois francs ; elle a fait aujourd'hui de nouveaux progrès. Les agents de change déclarent que, même au milieu des plus mauvais jours de 1848, il n'y a jamais eu tant de valeurs françaises vendues pour acquérir des valeurs étrangères. Beaucoup d'habitants de Paris et du reste de la France prennent leurs dispositions pour s'expatrier dans le cas où la majorité conservatrice de l'Assemblée ne parviendrait pas à mettre le pouvoir en d'autres mains. Du reste, M. Thiers est calme et plein de confiance et nous aurons encore le 11 mai, plusieurs élections radicales parmi lesquelles celle de M. Ranc, le communal.

Les compères de M. Thiers font répandre le bruit qu'il ne veut pas la dissolution de l'Assemblée avant une année. Cette tactique ne peut tromper personne ; il est bien évident qu'elle a pour but de calmer les députés irrités, de gagner les hésitants, de rassurer les conservateurs et de relever les fonds publics. Tout cela obtenu, M. Thiers portera un grand coup pour se débarrasser de l'Assemblée, si la majorité conservatrice ne sait pas le prévenir.

A droite comme à gauche, M. Thiers est mis en demeure de prendre un parti, mais circonvenu, comme il l'est, par la camarilla républicaine, enchaîné par de coupables engagements, il y a tout lieu de croire qu'il achèvera de se livrer à la gauche, et alors, si la majorité conservatrice ne prend pas le pouvoir, la France est perdue.

Il faut que tous les honnêtes gens, avant que les députés quittent leurs départements, agissent auprès de leurs représentants afin que, dès le retour de l'Assemblée, à Versailles, de décisives résolutions soient adoptées à l'égard de M. Thiers.

Les nouvelles d'Espagne annoncent que le gouvernement républicain est à bout de ressources financières ; il voudrait obliger les contribuables à payer une année d'avance de leurs impôts ; il est douteux qu'il y réussisse ; il est

question de créer un papier-monnaie, c'est-à-dire des assignats.

Je reçois la communication suivante : « Aujourd'hui qu'un traité vient d'être signé à Londres entre M. de Tonnens, Orléans-Antoine 1^{er} et des armateurs anglais, la question araucanienne a pris un corps et il n'est plus possible d'en faire un objet de risée. D'ailleurs, il est au moins curieux d'avoir à signaler cette anomalie d'un homme s'efforçant d'édifier, quand l'esprit de destruction menace de tout envahir. »

Disons quelques mots des idées de M. de Tonnens et de son œuvre. Il s'agit de fonder à l'extrême sud du continent américain un grand état monarchique et chrétien, d'ouvrir des voies nouvelles au commerce de l'Europe et d'amener à la Foi, à la civilisation, une population de 2,500,000 âmes. Cette entreprise ne manque assurément pas de grandeur et il est juste qu'on y prête quelque attention.

M. de Tonnens n'avait guère renoncé d'appui dans sa patrie. Il s'est résigné à chercher ailleurs. Ce sont donc nos voisins, gens perspicaces et pratiques, qui ont eu l'honneur de lui venir en aide. Ils ont vite compris les immenses avantages que l'on peut tirer au point de vue commercial de ces contrées riches et fertiles dont le souverain échu leur ouvre la porte. Aussi est-ce avec l'or de l'Angleterre et sous la protection du pavillon britannique que notre énergique compatriote va rentrer dans ses états. Dans un opuscule de M. Mahon de Monaghan, intitulé *l'Araucanie et son Roi*, nous avons lu le programme religieux d'Orléans-Antoine 1^{er}. Rien de plus sage et de plus moral. Le nouveau souverain prêchera à ses peuples la concorde, le travail, le respect de Dieu et des lois, l'amour de la famille. Il veut la paix avec ses voisins. D'une lettre adressée à l'un de ses amis, nous trayons le passage suivant : « Ma pensée constante est de répandre le bien de combattre le mal. Dieu le sait, il le sait, il le voit et c'est pourquoi il m'aide à triompher. »

« On ne peut qu'applaudir à de tels desseins et faire des vœux pour qu'ils réussissent. En présence de la décomposition sociale qui nous mine, décomposition attestée par chaque élection dans nos grandes villes, il n'est pas indifférent de voir se constituer sous un beau climat, un état neuf où les doctrines délétères de la Révolution n'aient pas pénétré, une sorte de port de refuge où de sages lois assurément aux hommes de foi, aux hommes d'ordre la liberté de leurs croyances, le respect de leurs familles et la protection de leurs fortunes. »

Si le roi Orléans-Antoine 1^{er} parvient à s'installer dans son royaume d'Araucanie, il réserve un refuge pour tous les conservateurs français qui pourraient être obligés de s'exiler, grâce à la politique de M. Thiers et au triomphe des radicaux communards.

DE SAINT-CHÉRON.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 7 MAI 1875

— 92 —

LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais) DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XX

Le mal est dompté. — (Suite)

Ce sentiment la sépara complètement de son mari. Dans son ignorance des soupçons qui la torturaient, elle ne songeait évidemment pas à lui rendre le calme. L'innocence de la femme et la fierté de l'homme creusèrent un gouffre infranchissable pour toute affection. Si Éléonor avait deviné, même vaguement, la cause de la réserve de son mari, quelques mots d'elle auraient pu rompre la glace, mais elle n'avait pas la moindre idée de la source secrète d'où découlaient ces eaux amères qui entraînaient toute démonstration extérieure de l'amour de son mari, et ces mots ne furent pas prononcés. Gilbert Monckton pensa que si sa femme n'était pas fautive, elle était du moins indifférente, et il courba la tête sous le triste arrêt du sort.

« Je n'ai pas né pour être aimé, se disait-il, adieu mon second rêve. Essayons de faire mon devoir et de cher-

cher à être utile à mes semblables de quelque manière. La moitié de ma vie a été consacrée à des regrets égoïstes. Que Dieu me fasse la grâce d'employer plus sagement le reste de mon existence ! »

Il avait dit à Éléonor qu'aussitôt que Laura serait un peu mieux il la conduirait au bord de la mer.

« La pauvre enfant ne peut rester ici, disait-il, toutes les commères du voisinage s'empresseront de savoir pourquoi le mariage est différé, et à moins de trouver quelque raison simple pour expliquer ce changement dans nos projets on fera des conjectures à n'en plus finir. La maladie de Laura est la meilleure cause, et je la conduirai dans le midi de la France. Elle oubliera peut-être Lancelot Darrell, quand elle se verra dans un pays étranger et qu'elle aura fait de nouvelles connaissances. »

Éléonor s'empressa de consentir à ce projet.

« Rien de plus sage que cet arrangement, répondit-elle, je crois que la pauvre enfant mourrait si elle restait ici où tout lui rappelle son désappointement. »

— Alors c'est convenu, je la conduirai à Nice, dès que elle sera en état de supporter le voyage. Voulez-vous lui annoncer mes intentions et chercher à l'habituer à l'idée de ce changement ?

Éléonor Monckton eut de la peine à s'acquitter de sa mission. Ces gens frivoles qui ressentent leurs infortunes très-vivement quand elles arrivent sont

sujets à rejeter une bonne partie de leur fardeau sur les épaules de leurs amis. Les lamentations de Laura furent très-pénibles et passablement monotones à entendre et ce ne fut pas chose agréable que de revenir sans cesse sur le même sujet pour consoler la jeune fille. Elle ne songea nullement à se retourner du côté du mur et à souffrir en silence.

Ses manières n'eurent pas ce calme artificiel qui souvent met mal à l'aise ceux qui assistent à quelque terrible crise éprouvée par un malade bien-aimé. Tout lui rappelait son chagrin et elle n'avait pas le courage d'écarter les objets qui ravivaient ses souvenirs. Elle ne pouvait tirer le rideau sur le brillant tableau du passé et affronter résolument un avenir désolé. Elle regardait sans cesse en arrière en pleurant son rêve envolé, et en insistant pour que son palais fantastique ne s'écroulât pas complètement. Elle voulait le rebâtir n'importe comment, non pour qu'il fût aussi beau qu'il l'avait été, c'était impossible, mais pour qu'il en restât quelque chose. Le vase brisé ne pouvait-il pas être reconstruit morceau par morceau et conserver encore autour de lui, le parfum des roses fanées ?

« S'il se repent je l'épouserai, Éléonor, disait-elle à la fin de presque tous ses raisonnements, et nous irons en Italie. Nous y serons très-heureux et il deviendra un grand peintre. Personne n'oserait dire qu'il a commis un faux s'il devenait un grand peintre comme Holman Hunt

ou M. Millais. J'irai à Rome avec lui, Nelly, et il étudiera les vieux maîtres et dessinera les paysannes d'après nature. Je ne prendrai pas garde si elles sont jolies... quoique ce ne soit pas agréable d'avoir un mari qui dessine de jolies paysannes... et cela lui égayera l'esprit, vous savez. »

Pendant quatre jours Laura fut condamnée à garder le lit, et dans cette intervalle Éléonor quitta rarement la chambre de la malade. Elle se reposait de temps en temps dans un fauteuil au coin du feu. Le cinquième jour, miss Mason fut autorisée à se lever, et alors il fallut supporter de terribles scènes, car la jeune fille voulut à toute force qu'on étalât son trousseau sur son lit, sur les chaises, sur les sofas, et qu'on utilisât toutes les paterres dans les deux chambres. Ces deux appartements devinrent ainsi une véritable forêt de tissus, et la malade s'y promenait sans cesse en jetant un pleur sur chaque vêtement, sur chaque brinborion.

« Regardez cette charmante ombrelle, Nelly, s'écria-t-elle en contemplant les larmes aux yeux l'objet mignon en soie et en baleine, ne trouvez-vous pas que cette dentelle fait bien sur ce rouge-pâle ? Et puis elle va si bien à mon teint ! Oh ! comme je me figurais que je serais heureuse quand j'aurais porté cette ombrelle ? Je pensais que ce serait dans une promenade au Corso avec Lancelot, et maintenant... et ces bottines en satin violet avec de hauts talons, Nelly, faites

exprès pour être mises avec ma robe en soie violette ! Je me disais que personne ne pouvait être malheureux avec d'aussi jolies choses, et maintenant !... »

Chaque tirade finissait par des larmes qui sillonnaient parfois un brillant issu de soie et en ternissaient les couleurs éclatantes.

« Et dire que je suis assez malheureuse pour pleurer sur la soie à cent francs le mètre, sans que cela me chagrine ! » s'écria Laura Mason comme si c'eût été là pour elle le plus haut point auquel pouvait arriver l'angoisse humaine.

Elle avait quelques cadeaux que Lancelot lui avait donnés. Ils étaient peu nombreux et presque sans valeur, car M. Darrell, comme nous le savons, était essentiellement égoïste et ne se souciait que médiocrement de dépenser pour les autres l'argent de ses menus plaisirs. Ces cadeaux, Laura les gardait sur ses genoux pendant des heures entières. Elle se lamentait sur eux et leur parlait.

« Voilà mon dé en argent, mon charmant, mon mignon petit dé en argent, disait-elle en fixant à son doigt l'objet en métal étincelant et le devant de baisers avec cette ardeur que les vau-devillistes français baptisent du nom d'*explosion*. Cette méchante et dédaigneuse Amélia Shalder disait qu'un dé en argent était un cadeau commun, et qu'un charpentier ou tout autre vilain du même genre en aurait fait un pareil à sa prétendue. D'après elle, Lancelot aurait dû acheter une bague ou un bra-